SEMAINE DE LA MISSION UNIVERSITAIRE

Quiz éthique interactif : enjeux d'actualité en éthique de la recherche

12 novembre 2025 – 13h00 à 15h00



Renaud G. Lachapelle, Rossitza Nikolova, Anik Nolet et Kate Rousseau-Harrison



Fonctionnement

4 thèmes (20 minutes par thème incluant questions quiz et échanges)

Thème 1 : Les robots et les participations

frauduleuses

Thème 2 : Entre protection et inclusion

Thème 3 : Les participants majeurs inaptes

Thème 4 : Logiciels et gestion des données de

recherche



Thème 1 – Les robots et les participations frauduleuses



Animé par Kate Rousseau-Harrison



Mises en situation

Exemple 1

 Étude qualitative (entrevue), publicité sur les réseaux sociaux, 100 courriels de demandes de participation entrent dans la boite courriel en 10 minutes.

Exemple 2

 Étude quantitative (sondage en ligne), publicité sur les médias sociaux, 200 répondants ont un temps de réponse irréaliste (3 minutes pour 45 questions)



Ampleur du phénomène

Question 1.1

Avez-vous eu connaissance ou vécu le phénomène décrit?

- o Oui
- Non

Approche à adopter

Question 1.2

Quelle approche un CER évaluateur devrait-il adopter face à cette situation? (cocher tout ce qui s'applique)

- ☐ Demander le dépôt d'un formulaire de notification d'incident
- Demander que les éléments de preuve soient scrupuleusement documentés
- Demander le retrait des données pour des raisons scientifiques
- Demander que des moyens de prévention soient mis en place pour éviter la récurrence
- Contacter les participants pour valider leurs intentions



La prévention

- Publicité médias sociaux en JPEG plutôt qu'en texte
- Utiliser une fonction de détection des robots déjà intégrée dans la plateforme de sondage *validité*
- Ajout d'un CAPTCHA *accessibilité*
- Conception du sondage :
 - Répéter les questions d'éligibilité au début et à la fin
 - Poser la même question dans des mots différents
 - Ajout d'une question : "Où avez-vous entendu parler de notre étude?"
- Autres idées?

Conséquences

Question 1.3

La participation à la recherche est parfois accompagnée d'une compensation financière. Le fait qu'une entité (ex. robots) procède à une participation frauduleuse dans le but de recevoir plusieurs fois l'indemnité est une forme de fraude. À qui revient la responsabilité de dénoncer ceci?

- L'équipe de recherche
- Le CER
- L'université d'attache
- Le promoteur



Thème 2 – Entre protection et inclusion

Animé par Anik Nolet



Mandat du CER

Question 2.1

Selon vous, quel énoncé reflète le mieux le mandat d'un CER?

O Inclure un participant dans un projet de recherche

O Protéger un participant



Risques

Question 2.2

Qui devrait déterminer quels sont les risques pour les participants à prendre part à un projet de recherche?

- Le chercheur/équipe de recherche
- Le comité scientifique
- Le comité d'éthique de la recherche
- Le participant



Quelques exemples concrets...

- Un projet demandant à des personnes aveugles de traverser une rue en fonction d'une musique qu'ils entendent quand le feu de circulation change de couleur.
- Un projet qui propose un sondage anonyme auprès de personnes provenant de la minorité de genre portant sur leur vécu.



Thème 3 – Les participants majeurs inaptes



Animé par Rossitza Nikolova



Qui peuvent être les participants majeurs inaptes

Exemples d'atteintes cognitives

- Attention
- Fonctions exécutives
- Apprentissage et mémoire
- Langage



Les participants majeurs inaptes

Question 3.1

Est-ce que les participants majeurs inaptes peuvent donner:

- un assentiment
- un consentement
- un dissentiment



Les participants majeures inaptes

Question 3.2

Qui peut donner le consentement à la recherche pour les personnes majeures inaptes?

- un mandataire, un tuteur ou un curateur
- une personne habilitée à consentir aux soins requis pour l'état de santé du participant
- le conjoint
- les enfants
- un ami
- un intervenant manifestant un intérêt envers la personne



Examinons un cas

- Personne qui habite en CHSLD
- Est déclarée inapte pour l'administration de ses finances
- Est capable de prendre des décisions concernant ses soins personnels
- A de la difficulté à s'exprimer, mais semble comprendre les consignes simples

Peut-elle consentir à participer à un projet de recherche?



Consentement éclairé et accessibilité

- Rendre le langage facile et accessible à comprendre
- Phrases courtes et claires
- Utiliser des photos
- Faire appel à une personne de confiance
- Questions vérifiant la compréhension



Thème 4 – Logiciels et gestion des données de recherche



Animé par Renaud G. Lachapelle



Rôle du CER

Question 4.1 – Choisissez l'énoncée qui s'applique le mieux.

En matière de gestion de données, le rôle d'un CER est de ...

- Faire respecter les politiques institutionnelles.
- S'assurer que les engagements à la confidentialité sont signés et que l'accès aux données soit limité aux personnes autorisées.
- Faire la promotion des bonnes pratiques auprès des équipes de recherche.
- S'assurer que la personne qui participe à la recherche comprenne comment ses données seront utilisées afin d'y consentir pleinement.
- Faire du mieux qu'il peut avec les ressources et l'expertise dont il dispose.



Bonnes pratiques universelles

- 1) Données hébergées au Canada
- 2) Accessible seulement aux personnes autorisées
 - O Gestion des accès (personnes autorisées à l'intérieur de l'organisation)
 - O Sécurité informatique (pas d'accès à l'extérieur de l'organisation)
- 3) Contrôle au niveau de l'utilisation secondaire
 - O Pas d'utilisation à des fins publicitaires
 - O Pas de revente des données
- 4) Contrôle au niveau de la suppression des données
 - O Faire disparaître les données sensibles lorsqu'elles ne sont plus utiles



Utilisation logiciel – situation imparfaite

Afin de sauver des coûts, une équipe de recherche souhaite utiliser un outil « commercial » de transcription basé sur l'IA pour traiter les enregistrements audio de ses entrevues avec les participants.

Question 4.2 – Vrai ou faux ? Du point de vue d'un CER, cette pratique est irréconciliable avec les bonnes pratiques éthiques.

- Vrai
- Faux
- Il n'y a pas d'enjeux si le participant consent à l'utilisation de la plateforme

Section confidentialité - Modèle FIC CER DIS

Tous les renseignements personnels recueillis pendant le projet de recherche seront traités de façon confidentielle. Seul les membres de l'équipe de recherche auront accès aux données. Chacun s'engage à ne pas divulguer les données vous concernant.

Toutes les données recueillies demeureront confidentielles dans les limites prévues par la loi. Vous ne serez pas identifiable car les informations seront codifiées. Vous ne serez identifié que par un numéro de code. La clé du code reliant votre nom à votre dossier de recherche sera conservée par la ou le responsable de ce projet.

[...]

Les données de recherche seront conservées sur un serveur sécurisé du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal par le responsable pour une période de 7 ans après la fin du projet. Ensuite les données seront détruites.

Politique de confidentialité - OpenAl

- « Nous ne "vendons" et ne "partageons" pas de Renseignements personnels à des fins de publicité comportementale intercontextuelle, et nous ne traitons pas les Renseignements personnels à des fins de "publicité ciblée" (tels que ces termes sont définis dans les lois étatiques sur la protection de la vie privée). »
- « Comme cela est indiqué ci-dessus, nous pouvons utiliser le Contenu que vous nous fournissez afin d'améliorer nos Services, par exemple pour entraîner les modèles qui alimentent ChatGPT. »
- « Nous conserverons vos Renseignements personnels uniquement pendant la durée nécessaire pour vous fournir les Services ou à d'autres fins commerciales légitimes, comme la résolution de litiges, des raisons de sûreté et de sécurité, ou le respect de nos obligations légales. La durée pendant laquelle nous conservons les Renseignements personnels dépend de plusieurs facteurs, tels que :
 - •Les finalités de notre traitement des données (si nous avons besoin de conserver les données pour fournir nos Services, par exemple);
 - •La quantité, la nature et le caractère sensible des renseignements;
 - •Le risque de préjudice en cas d'utilisation ou de divulgation non autorisée ;
 - •Toute obligation légale à laquelle nous sommes soumis. »



Formulaire d'information et de consentement

Question 4.3 Vrai ou Faux?

Afin de favoriser un consentement libre et éclairé, le formulaire d'information et de consentement (FIC) devrait être le plus précis possible quant aux différentes plateformes utilisées dans tout le cycle de vie des données.

- Vrai
- o Faux



Pourquoi LimeSurvey?



Gratuit



Sécuritaire

Les données sont stockées sur les serveurs de l'UdeM



Simple d'utilisation



Complet

Questionnaires simples ou complexes, avec conditions et gestion des quotas



Disponible en tout temps

24 h / 24, excepté pendant les périodes de maintenance



Logiciel libre

Garantie d'indépendance et de pérennité pour les utilisateurs



Convert a PDF to a Word file in a few simple steps. Drag & drop or choose a document to begin.

« Le Client accorde par la présente à Nitro une licence non exclusive, libre de droits, mondiale, permettant de copier, reproduire, stocker, distribuer, publier, exporter, adapter, modifier et traduire les Données du Client et d'utiliser et d'afficher autrement les Données du Client et d'accomplir tous les actes en ce qui concerne les Données du Client dans la mesure raisonnablement requise pour fournir les Services et le Support au Client et pour l'exécution des obligations de Nitro et l'exercice des droits de Nitro en vertu de l'Accord. »



MERCI !

renaud.lachapelle.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca rossitza.nikolova.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca anik.nolet.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca kate.rousseau-harrison.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca



